

Association Moho

***Horace,
Un semblable forfait...***

D'après Pierre Corneille

Dramaturgie et mise en scène par Marie Reverdy



Prologue

1640

Cela fait quatre ans que Corneille, blessé suite à la Querelle du Cid, se murait dans le silence de sa maison rouennaise.

Il revient au théâtre avec une nouvelle pièce inspirée d'un sujet antique, *Horace*, première tragédie régulière de l'Histoire Classique.

Ancien avocat, Corneille répond par ses vers aux règles théâtrales imposées par l'Académie Française autant qu'aux questions juridiques et politiques qui traversent son siècle.

En effet, depuis 1625 l'Europe se déchire en divers conflits qui opposent catholiques et protestants. Le continent est en pleine guerre de 30 ans.

La famille Habsbourg, à la tête du Saint Empire Romain Germanique, est alliée à la puissante Espagne pour endiguer l'insurrection protestante et rétablir l'ordre catholique.

Le Cardinal de Richelieu, pourtant fervent défenseur de l'autorité du Pape, est inquiet de la puissance des Habsbourg en Europe. Il décide de soutenir financièrement le clan protestant.

En 1635, la France déclare officiellement la guerre à l'Espagne de Philippe IV dit « Le Grand », beau-frère du Roi Louis XIII dit « Le Juste ».

Louis XIII est, en effet, l'époux d'Anne d'Autriche, infante d'Espagne, sœur du Roi Philippe IV, devenue par cette union Reine de France et de Navarre.

La guerre de trente ans fait rage. Partout dans le Royaume de France les impôts augmentent, des villages entiers sont décimés, l'incompréhension grandit et la colère gronde.

La Fronde approche à grand pas.

Puisant dans l'Histoire Romaine de Tite-Live, Corneille compose *Horace*. Il met en scène Rome, encore dans sa jeunesse, et Albe La Longue aux portes d'une guerre doublement fratricide.

En effet, Romulus, fondateur de Rome, est fils de Rhéa Sylvia, native de la cité d'Albe. Les deux peuples ont consolidé cette filiation et se sont unis par de nombreux mariages célébrés depuis plusieurs générations.

Alors que les armées romaines et albaines, désespérées par cette guerre, se tiennent sur le champ de bataille, les deux rois décident d'un combat singulier afin de ne pas affaiblir leur cité respective, toutes deux menacées par la présence étrusque.

Ce combat à mort opposera les trois meilleurs guerriers de Rome aux trois meilleurs guerriers d'Albe.

Les trois frères Horaces se battront pour la gloire de Rome.

Les trois frères Curiaces se battront pour la gloire d'Albe.

Ce choix est un honneur fait aux guerriers autant qu'un outrage fait à la nature, une marche de plus dans la déchirure fratricide entre les deux cités...

Car tout comme Louis XIII de France et Philippe IV d'Espagne, Horace et Curiace sont beaux-frères.

Les guerriers se préparent aux combats. La maison des Horaces résonne des pleurs de Sabine, sœur de Curiace et épouse d'Horace, et de ceux de Camille, jeune sœur d'Horace fiancée à Curiace.

La tragédie des Horaces et des Curiaces a été jouée pour la première fois au Théâtre du Marais, salle anciennement dédiée au jeu de paume.



A partir de la tragédie *Horace* de Pierre Corneille, dont le cinquième acte est entièrement dédié au procès d'Horace, nous nous proposons de travailler aux liens qui existent entre Théâtre et Justice. En effet, la racine grecque *Krinein* (séparer, choisir), est à l'origine de deux termes, ou plutôt deux figures, composant le cœur de notre projet. Car *Kritein* nous offre *Kritês* (le juge) et *Hupokritês* (le comédien). Les questions "Comment juger Horace ?" ou "Comment le jouer ?" finalement, reposent sur la même démarche cognitive, celle que la philosophie nomme "interprétation".

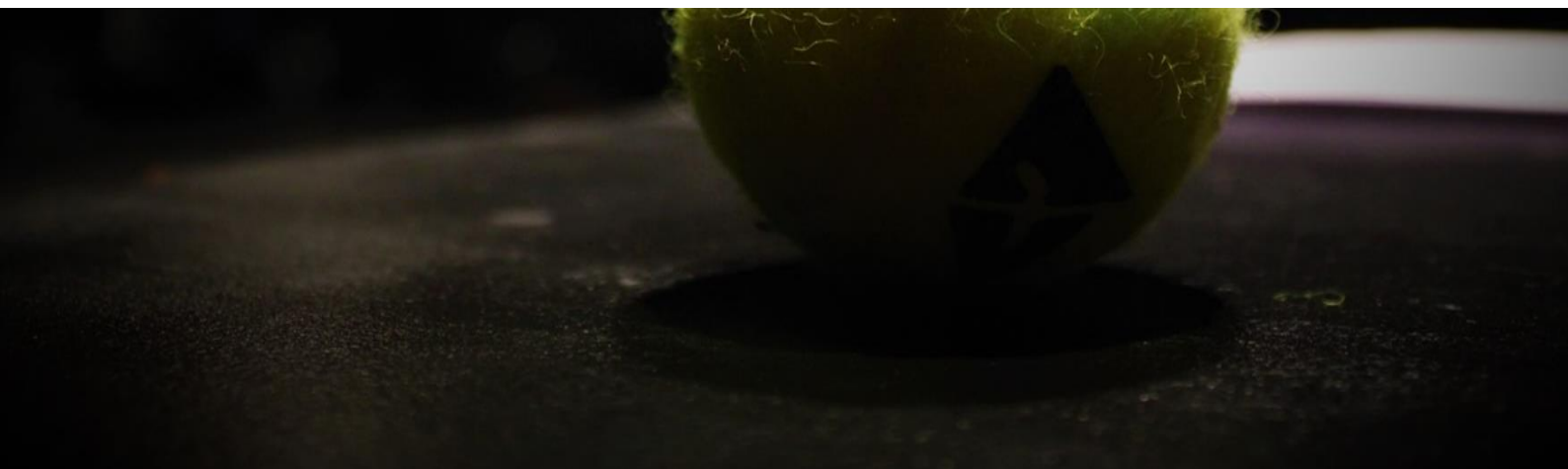
La partition textuelle fait cohabiter Alexandrin Classique, Langue Juridique et Prose Introspective.

Plusieurs juristes ont eu la bienveillance de nous apporter leur regard et leurs conseils.

- Sarah Charbonnier-Jamet (Avocate)
- Virginie Bertran (Avocate)
- Tamaris Füstenheim (Avocate)
- Rémy Cabrillac (Professeur à l'Université de Droit de Montpellier)
- Régis Cayrol (Magistrat)

De l'alexandrin classique au dilemme cornélien, nous parlerons de notre soif de justice, de nos barrières morales, du regard que nous portons aux victimes et du redoutable instant où nous croyons nous reconnaître dans le coupable que nous accusons...

Durée du spectacle : 1H15



« Le résumé des faits »

Première tragédie régulière, *Horace* relate l'histoire, inspirée de Tite-Live, des Horaces et des Curiaces : de la victoire d'Horace, de la douleur de Camille, et de son meurtre par son frère vainqueur. Ainsi, dans un seul et même jour, Horace connaîtra la gloire qui l'a conduit à écrire une des pages les plus importantes de l'Histoire de Rome, et l'infamie par le fratricide dont il se rend coupable. Cet épisode de l'Histoire marque le début de l'expansion de Rome, dont la gloire à venir s'est bâtie sur un triple fratricide : celui de Rome sur Albe, puisque Rome doit son fondateur à Albe ; celui entre les familles Horace et Curiace, unies par le mariage ; et celui d'Horace sur sa sœur.

Horace sera jugé par le roi Tulle, initialement venu pour féliciter le vainqueur. Corneille était avocat, il consacre le dernier acte de sa pièce à ce procès intenté par Valère. Brillamment, Corneille y déploie toute sa maîtrise et toute sa finesse en matière de rhétorique juridique. Ce faisant, il se fait l'avocat de l'Etat de droit dont il défend la valeur et interroge également les conditions d'un exercice équitable de la justice. Dans la version de Corneille, conformément à celle de Tite-Live, Horace sera gracié mais devra néanmoins s'acquitter de sacrifices offerts aux dieux.

Nous proposons, quant à nous, de laisser aux membres du public jurés qui auraient été tirés au sort et auraient accepté de jouer le jeu (au nombre de six, conformément à la pratique des tribunaux français d'aujourd'hui), de juger Horace selon la loi actuelle afin de déterminer, ou non, sa culpabilité sur la base de la question suivante : qui, de l'individu Horace ou de Rome, est réellement coupable du meurtre de Camille ?

Régis Cayrol, Président de la cour d'Assises de la cour d'Appel de Montpellier, présidera le procès d'Horace tel qu'il se tiendrait aujourd'hui avec les mêmes chefs d'inculpation.

Virginie Bertran sera l'Avocate Générale et prendra en charge le réquisitoire prononcé contre Horace, Tamaris Fürstenheim sera l'Avocate Générale et prendra en charge la plaidoirie de la défense d'Horace.

Bien sûr, l'équipe de juristes pourra changer en fonction de la ville qui nous accueille et des partenariats que nous pourrions initier avec la profession sur le territoire. Ainsi, le projet n'exclut pas de travailler avec le collège de droit et/ou de faire intervenir des étudiants en prépa des concours du barreau pour prendre en charge les plaidoirie et réquisitoire.

Six membres du public, tirés au sort, seront les jurés. Dans le secret des délibérés sous la direction de Régis Cayrol, ils débattront de la culpabilité d'Horace à partir des faits qu'ils ont observés et du procès qu'ils ont entendu. Ils rendront leur verdict selon « leur intime conviction ». La pièce comprend donc deux fins possibles : coupable ou non coupable.

Note de mise en scène

En 1640, les règles du classicisme s'imposent. Si Corneille, malgré la finesse et l'acuité de son regard sur la lecture qu'il convient d'avoir de *La Poétique* d'Aristote, ne peut échapper ni à l'unité de temps, de lieu et d'action, ni à la bienséance interne et externe que l'Académie Française impose, il n'en demeure pas moins « baroque dans l'âme ». Ainsi, Pierre Corneille réussit à concilier *sensibilité baroque du spectacle* et *contrainte des règles classiques* dans la concentration explosive de son écriture : images frappantes, doubles sens, sous-entendus, oxymores. L'écriture est également parsemée de « détonations » et laisse régulièrement déborder, à l'occasion d'un vers, toute la tension contenue dans les personnages. Je pense notamment à Sabine qui, se jetant aux genoux du Roi Tulle, le supplie de ne pas la laisser dormir avec son époux Horace.

La mise en scène s'attachera à maintenir les exigences classiques d'unité mais laissera poindre la sensibilité baroque en refusant de résoudre les énigmes que la tragédie pose à notre intelligence et à notre regard.

La pièce adaptée suit un découpage allant de l'exposé des faits au verdict.

La première partie du texte (Acte 1 et 2) procède d'un montage des vers écrits par Corneille, à l'intérieur desquels la parole en prose advient parfois. Elle repose sur l'exposé des faits extraits des quatre premiers actes de la pièce originale.

A la mort de Camille, le procès s'ouvre (Acte 3). La plaidoirie et le réquisitoire, devenus, dans notre version, le centre de la pièce, sont inspirés des arguments offerts par Pierre Corneille et par ceux déterminés par la loi actuelle, grâce à la bienveillance des juristes qui ont accompagné l'écriture de ce projet. La cour se retire pour délibérer.

Dans l'attente des délibérés (Acte 4), la langue se fait plus actuelle et procède de l'introspection. Seuls quelques vers y apparaissent. Chacun des personnages se sait sur le fil de la résolution, suspendu au temps des délibérés, accroché à une tension statique, dans l'attente de connaître la suite de leur propre histoire. Ce temps n'est donc pas celui de la compréhension : Horace ne semble pas comprendre ce qu'on lui reproche, Curiace ne trouve pas de sens à sa mort, le Vieil Horace est incapable de réorienter ses valeurs féodales, Sabine prend conscience de la vacuité de son existence sans pouvoir planifier une action en conséquence. Seule Camille semble avoir trouvé, dans le procès, la résolution qu'elle avait instauré comme quête de son action¹. C'est donc le temps de la rancœur, du reproche, du souvenir, du regret... mais pas du remord.

La cour revient afin de rendre son verdict (Acte 5). Deux fins sont possibles selon « l'intime conviction » des jurés : Horace sera considéré comme coupable ou non coupable.

¹ En effet, sa mort n'arrive pas comme un accident, ou comme un « évènement » mais comme une conséquence logique des actions de la pièce, conformément aux règles du classicisme. Dès lors le procès, pour Horace, se présente comme « punition en soi », en tant que synonyme « d'opprobre publique ». Camille tient sa vengeance d'outre-tombe.

La progression en actes

Acte 1 et 2

Sur le plateau nu, une table noire, à jardin. Des verres remplis de vin rouge, dont la couleur est soulignée par la lumière orangée de la rampe. Une coupe de fruit (raisins noirs et pommes rouges) déborde, sur le modèle d'une nature morte. La lumière, composée exclusivement en face afin d'éviter le relief, tout en travaillant les contrastes, renforce le travail de « tableau baroque » que nous souhaitons mettre en place.



Photo prise sans la lumière : 1^{ère} semaine de travail - tentative n°1 de nature morte

Acte 3

C'est en lui jetant le contenu d'un verre de vin au visage (du faux sang), qu'Horace tuera sa sœur. L'ambiance intime de la lumière orangée de la rampe bascule vers une lumière plus jaune, dont la source, cette fois, est en hauteur, afin de rappeler les lustres des salles d'audience. Il s'agit du temps du procès. La table n'a pas bougé, seul un verre est à présent vide et la tâche de sang, trace du fratricide, reste au sol.

Acte 4

Six membres du public qui ont préalablement été tirés au sort et ont accepté de se prêter au jeu, se retirent pour délibérer auprès du magistrat. Les comédiens restent au plateau et attendent le verdict. Le temps des délibérés se fait dans une lumière plus crue, plus blanche (sans pour autant être froide). Le tableau baroque « se défait » pourrait-on dire, sans pour autant perdre en organisation et abandonner les lignes de force qui composent la scène. Le plateau déstructure le travail « euclidien » d'unité d'ensemble en démultipliant les centres (chaque acteur devient un centre). Les personnages sont en « tension résignée », en attente de la suite de leur histoire qui ne leur appartient plus d'écrire. C'est le temps de la réflexion, des règlements de comptes, de l'expression du regret, du remord, de la repentance, du souvenir, de l'envie de comprendre, de l'amertume, etc.

Acte 5

Le verdict retrouve, tout naturellement, l'ambiance du procès et les lumières jaunes reviennent avec la cour. Les six membres du public qui ont joué le rôle de jurés rendent leur verdict. La pièce comprend deux fins possibles, coupable ou non-coupable.

La direction d'acteurs – corps et diction

La corporéité baroque structure la présence au plateau. Il s'agit d'un travail qui ancre solidement les corps au sol et minimise les déplacements pour leur donner force et précision. Les pantalons sont noirs et légèrement amples afin de structurer les jambes entre la fente à 45/90 degrés des pieds et la solidité d'un bassin tenu bien droit. Le haut du corps, dont les vêtements reprennent les couleurs vives du théâtre baroque, est plus souple. Il procède par mouvements amples et laisse place à un vocabulaire précis et visible des bras et des mains.

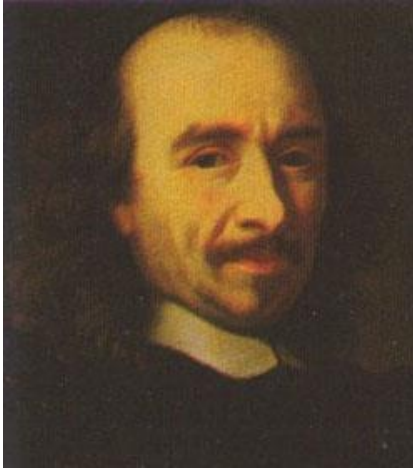
La diction du vers est travaillée selon la base de la linguistique qui voit dans la langue française une particularité, celle de l'accentuation par « mots phonologiques » (c'est-à-dire selon le sens de la section grammaticale à l'intérieur de laquelle ils apparaissent). Jean-Claude Milner et François Regnault dans « Dire le vers » (paru aux Editions Verdier en 2008) ont bien montré comment les deux accents dans chaque hémistiche d'un alexandrin pouvaient se penser selon cette conception du mot phonologique. La diction, sur la base de ce travail, devient rigoureuse autant que naturelle. Par ce travail de diction, le passage du vers à la prose ne se pense pas en rupture mais en continuité, favorisant l'unité de l'ensemble.



Photos prises lors de la première semaine de travail

L'équipe

Pierre Corneille, Poème dramatique



Pierre Corneille a suivi des études de droit et occupé un office d'avocat, à Rouen. Parallèlement à son métier d'avocat, il écrit des comédies, puis des tragédies. En 1637, il écrit *Le Cid*, qui est un véritable triomphe public malgré les critiques des théoriciens de l'Académie Française. Cette formation juridique est perceptible dans la truculence de sa langue, et dans le goût certain qu'il porte à l'articulation politique/juridique dans bon nombre de ses tragédies. *Horace*, première tragédie régulière écrite en 1640, est à ce propos exemplaire. Corneille consacre le dernier Acte au procès d'Horace et donne à voir, par ce biais, la naissance d'un état de droit. Il poursuit son travail de poète dramatique et ses préoccupations politiques en composant *Cinna*, *Polyeucte*, *Suréna* ou encore *Nicomède* dans lesquelles il interroge les conditions d'un pouvoir légitime. Il a été secrétaire de Richelieu et anobli en 1637. Néanmoins, toute sa vie sera marquée par les quolibets dont il fit l'objet du fait de son fort accent normand et de son désir de rester vivre à Rouen. On lui refusa d'ailleurs de siéger à l'Académie Française pour ce seul motif. Fin théoricien, il a commenté Aristote depuis la Querelle du Cid et sera l'auteur des *Trois Discours sur le Poème Dramatique*. Il sera le seul auteur de son siècle à voir publier, de son vivant, ses œuvres complètes et finira par intégrer l'Académie Française en 1647.

Marie Reverdy – Dramaturgie / Adaptation / Mise en scène



Après des études en philosophie et en études théâtrales, Marie Reverdy soutient sa thèse de doctorat en Littérature Comparée – Etudes théâtrales en 2008. Durant ses années de thèses, Marie Reverdy a enseigné la dramaturgie à l'Université Stendhal – Grenoble 3. En charge de plusieurs modules de Théâtre Classique, elle choisit de travailler sur les pièces politiques de Corneille (*Horace*, *Cinna*, *Nicomède* et *Polyeucte*) auprès des étudiants inscrits en Etudes Théâtrales et auprès des étudiants inscrits en CAPES de Lettres Modernes. Parallèlement, elle débute sa carrière de dramaturge et dirige l'écriture collective du spectacle *L'art n'est pas la science* avec la Compagnie Primesautier Théâtre. Elle est actuellement dramaturge pour plusieurs compagnies de Théâtre et de Danse, en salle (pour la compagnie Tabula Rasa auprès de Sébastien Bournac ou encore pour la Zampa auprès de Magalie Millian et Romuald Luydlin) et en espace public (Bégaat Théâtre et Asphalt Piloten). Elle poursuit sa carrière universitaire et enseigne la dramaturgie auprès des étudiants d'études théâtrales à l'Université Paul Valéry, auprès des étudiants en DPEA de Scénographie de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, et auprès des étudiants de la FAI-AR (Ecole Nationale Supérieure d'Art en Espace Public basée à Marseille). Critique pour le Théâtre et la Danse (Revue offshore et revue Mouvement), elle est également auteure de *Comprendre l'Impact des mass-médias dans la (dé)construction identitaire* paru en 2016 aux éditions Chronique Sociale, et de *Devenir philosophe*, paru chez le même éditeur en 2019.

Cyprien Deve - Assistant à la mise en scène



Cyprien Deve débute le théâtre à la MJC de Montoux avant d'intégrer le Conservatoire Régional d'Avignon. Il poursuit ensuite ses études supérieures en licence d'études théâtrales à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 et obtient son Master d'Etudes Théâtrales mention Création en 2019. Durant ses années d'études, il se forme auprès de Jacques Allaire, Juan Navarro ou encore Bruno Geslin. Il s'intéresse tout particulièrement à la question de la direction d'acteur et interroge la représentation de la monstruosité lors

de son mémoire de fin de cycle. Il poursuit actuellement ses études en Master d'Etudes Théâtrales – Mention Recherche et consacre son second mémoire à la formation du jeu de l'acteur, en prenant appui sur des auteurs comme Grotowski, Barba, Kantor, ou Artaud, et en concentrant sa recherche sur le terrain de l'anthropologie théâtrale. Parallèlement à ses études, Cyprien Deve s'investit dans plusieurs projets étudiants et pré-professionnels. Dans ce cadre, il met en scène trois projets avec son groupe de travail « La Plaidoirie », fondée en 2018 (*Ubu Roi* en 2018, d'après le texte d'Alfred Jarry, *J'irais sur les tombes de nos ancêtre cueillir les fleurs de notre amour*, d'après l'histoire d'Hamlet de William Shakespeare en 2019 et *Laissez-moi jouir dans l'humeur d'un satyre* en 2020) En 2018 il effectue son service civique auprès du CNES (Centre Nationale des Ecritures du Spectacle) à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon pendant lequel il est chargé des Relations Publiques. Cyprien Deve est également critique pour les matinales de Radio Camus Montpellier depuis 2017. Il sera également assistant à la mise en scène auprès de Marie Reverdy pour *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

Nicolas Crespo – Scénographie numérique, son et lumière



Formé en tant que régisseur son en 2004-2006 à SCAENICA et à la Scène Nationale de Sète, et après 10 ans d'accueil de compagnies de théâtre et de groupes de musique, Nicolas Crespo s'oriente vers la création sonore avec Enki Bilal pour le spectacle *Suspicion* (création Théâtre Jacques Cœur – Montpellier/Lattes 2007). Il se tourne ensuite vers les arts numériques et la vidéo-projection dans le spectacle vivant auprès de Serge Meyer (scénographe numérique), Philippe Chaurand (concepteur du logiciel Millumin), et la Cie Adrien M et Claire B. Il a créé des univers visuels et interactifs pour le jeune public auprès des Compagnies l'Awantura et Chaotik. Il collabore également avec Nouridine Bara pour le projet *Tous ceux qui errent* (création Théâtre Jean Vilar – Montpellier 2017) et Maram Al Massri pour le projet *Faces* (création PréO – Strasbourg 2017).

Au plateau – Par ordre alphabétique

Virginie Bertran, Avocate – Avocate Générale



Virginie Bertran est avocate au barreau de Montpellier. Titulaire d'un Master II de Droit des Contentieux et d'un DU de Procédures, Virginie Bertran intègre, après sa prestation de serment en 2011, un cabinet spécialisé en procédure d'appel. Avocate généraliste, elle travaillera durant plus de 3 ans avec l'ancien Bâtonnier Laetitia Janbon et pratiquera à ses côtés le droit commercial, le droit maritime, le droit civil et le droit de la famille. Virginie Bertran est également impliquée dans les

activités associatives, puisqu'elle est fondatrice et Présidente de l'Association des Ateliers Artistiques du Barreau de Montpellier, depuis 2013.

Emeline Blanc, Comédienne – Sabine



Emeline Blanc commence son parcours artistique en se formant en danse. Elle se tourne ensuite vers le théâtre et obtient une licence d'Arts du Spectacle en 2017 à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3. Elle poursuit ses études avec un Master en Création spectacle Vivant qu'elle obtient en 2019 et consacre son mémoire à la théorie du jeu de l'acteur. En parallèle, elle se forme durant deux années au conservatoire à rayonnement régional de Montpellier. Désireuse d'expérimenter l'actorat, elle joue dans de nombreux projets étudiants notamment dans *La Pierre de Marius Von Mayenburg*, mis en scène par Marion Rozé, créée en 2017 lors du festival NOVO! au théâtre de la Vignette - Montpellier. Elle joue également dans *Délinquantes Opus #2 Carmen*, sous la direction de Toni

Cafiero, créée le 19 janvier 2017 au théâtre Jaques Cœur – Lattes. Elle jouera bientôt le rôle de l'Impératrice Livie, dans *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

Régis Cayrol, Magistrat – Le Roi Tulle, Présidence



Ancien commissaire de police devenu juge, Régis Cayrol partage sa vie entre justice et culture. Il est à la fois Président de la cour d'assises de la cour d'appel de Montpellier, et Président de la scène nationale Le-Cratère-Théâtre d'Alès. Dans ce projet, Régis Cayrol joue son propre rôle, celui de Président de Cour d'Assises. Il incarne également le roi Tulle, rendant la justice à la fin de la pièce originale.

Tamaris Fürstenheim, Avocate – Avocate de la défense



Après un bac en arts plastiques aux Beaux-Arts de Bruxelles, Tamaris Fürstenheim entame des études de droit et se spécialise en approches critiques du droit à l'Université Libre de Bruxelles. Cette orientation va lui donner l'occasion de voyager au Népal pour les Nations Unies, puis vers Madagascar, la Réunion puis la Guadeloupe où Tamaris travaille comme libraire. Les questions féministes et décoloniales forment progressivement le prisme de son analyse de la société contemporaine. Le désir de s'engager pour plus d'égalité, notamment dans les Outre-mer, décide

Tamaris à passer le barreau en France. Elle devient avocate en droit public à Montpellier, où elle rejoint la troupe d'improvisation du Barreau.

Nathan Le Pommelet, Comédien – Valère



Nathan Le Pommelet est titulaire d'un Master en Études Théâtrales mention Création - Spectacle Vivant de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Il consacre son mémoire de fin d'études, soutenu en 2020, à la place de l'acteur sur la scène contemporaine, entre performance esthétique et renouvellement de la relation acteur/metteur en scène. Parallèlement à sa formation, il poursuit son travail de recherche à l'Académie Internationale de la Mise En Scène auprès de Robert Cantarella et de Julien Fisera, où il participe à la composition de ses propres rôles. Particulièrement intéressé par les questions des écritures contemporaines, il intervient en tant que lecteur pour le festival Textes En Cours et dirige des lectures avec La

Bibliothèque Bavarde... En 2019, il intègre le Compagnie Provisoire dans le cadre des "Comédies du Quartier Gare" où il virevolte d'un personnage à l'autre au gré des pièces qui se succèdent. Ces rendez-vous mensuels, dirigés par Julien Guill, revisitent les pièces et farces fondatrices de Molière en mettant en jeu la mécanique de la comédie et sa liberté d'interprétation en regard de l'actualité. Il jouera bientôt le rôle de Maxime, dans *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

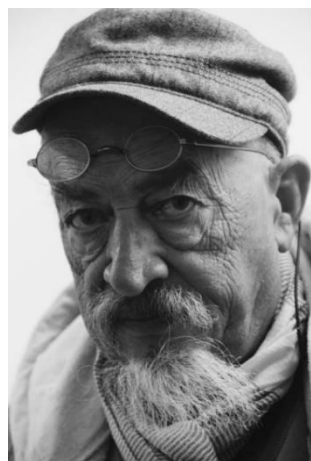
Félix Rudel, Comédien – Curiace



Félix Rudel est comédien, formé au cours Florent où il rencontre Jacques Allaire, Sophie Lagier et Charles-Eric Petit qui marqueront durablement son univers théâtral. Il est actuellement étudiant à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 où il prépare un Master en Etudes Théâtrales, mention Création. Son sujet de mémoire porte sur la « décentralisation 2.0 ». Il interroge l'esthétique des œuvres pensées pour un circuit alternatif et des lieux non-dédiés

(travail avec les habitants, cultures périphériques, théâtre en milieu rural, programmation hors-les-murs). En tant que comédien, il participe activement aux projets étudiants et préprofessionnels de l'Université Paul Valéry ou du cours Florent, en théâtre ou en cinéma. Il joue notamment avec le cours Florent dans *Le Parc* de Botho Strauss, mis en scène par Pascal Fréry aux Carrières de la Font d'Armand dans le cadre des Théâtrales Vignerones à Sussargues. Il joue dans *Qu'est-ce qu'on va devenir ?* de Jacques Allaire, au CDN de Montpellier. Il joue le rôle de Claudius, adapté à partir d'*Hamlet* de William Shakespeare et mis en scène par Cyprien Deve. Il jouera bientôt le rôle de Cinna, dans *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

Didier Taudière, Comédien – Le Vieil Horace



Didier Taudière est comédien et metteur en scène. Il a consacré la plus grande partie de sa carrière à l'espace public. Formé à l'Université Paris 3, il débute le théâtre au sein du théâtre universitaire. Il s'intéressera rapidement au théâtre hors-les-murs, aux lieux non-dédiés, aux pratiques du Théâtre de l'Opprimé, et il intégrera divers projets de territoire et de théâtre-forum. Il entame en Provence, dès 1976, un travail théâtral en milieu rural, avec la Cie Épi de Lune. En 1984, il rejoint à Montpellier l'Atelier des Garrigues-Théâtre en l'R, puis devient artiste associé de la Compagnie Internationale Alligator (CIA) en 1988 ; il y co-fonde en 2005 l'Atelline, lieu d'Activation d'Art en Espace Public. Il met en rue plusieurs créations de la Cie chorégraphique P2BYM, de la Cie De Si De La et de la Cie Sirventès, dont *La Nuit juste avant les Forêts* de Bernard-Marie Koltès, en

2013, avec Félicien Graugnard et Patrice de Benedetti. Il accompagne également divers projets en espace public en tant qu'assistant ou collaborateur artistique.

Jules Tricard, Comédien – Horace



Jules Tricard est comédien, diplômé du conservatoire de Montpellier depuis 2018. Titulaire d'un Master en Etudes Théâtrales, mention Création / Spectacle Vivant de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3, il a consacré son mémoire de fin d'étude à la question des relations entre la réflexion dramaturgique et la théorie du jeu. En tant que comédien de cinéma, il a joué dans *Le Jugement Premier*, réalisé par Lou-Anna Reix dans lequel il incarne le rôle d'un jeune militant anticapitaliste, ou encore

dans *La Femme aux yeux rouges* réalisé par Frédéric Ourtaud, dans lequel il incarne le rôle d'un jeune résistant intrépide. Au théâtre, il joue sous la direction de Caroline Comola dans *Le Carnaval des animaux*, sur une musique de Camille de Saint-Saëns et un texte de Francis Blanche - spectacle produit par l'Orchestre National de Montpellier. Il incarne le rôle d'un expatrié juif à la conquête du nouveau monde dans *Une Autre Histoire ou le Malentendu*, écrit et mis en scène par Julius Amédée Laou, coproduit par le Tropiques Atrium (CDN de Martinique/Fort de France). Il joue dans *Love and Money* de Dennis Kelly mis en scène par Raphaël Guetta (Compagnie Deux Dents Dehors). Il jouera bientôt le rôle de L'Empereur Auguste dans *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

Clara Vidal, Comédienne - Camille



Clara Vidal est titulaire d'un Master en Etudes Théâtrales mention Création - Spectacle Vivant de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 qu'elle a obtenu en 2019. Lors de sa formation, elle s'est intéressée à la dramaturgie et à la mise en scène. Elle a consacré son mémoire de fin d'étude à la question de l'écriture contemporaine (langue et structure dramaturgique). Dans les expérimentations scéniques qui font partie de son parcours universitaire, elle a exploré le thème des représentations sociales de la féminité et le décalage qui pouvait exister entre l'individu et les images qui lui collent à la peau. Elle a également suivi une formation d'art dramatique au conservatoire de théâtre de Montpellier de 2015 à 2018 où elle a obtenu son Brevet d'Études Théâtrales (BET). Pendant cette période, elle crée avec ses camarades de promotion *Le Vème Cycle*, compagnie avec laquelle elle

s'engagera principalement en tant que comédienne. Elle jouera notamment dans *Les bâtisseurs de l'empire ou le Schmurz* de Boris Vian le rôle de Zénobie, une jeune enfant en pleine crise de rébellion consternée par l'idiotie bourgeoise de ses parents. Il jouera bientôt le rôle de Vestale, dans *Cinna : ils servent à l'envi la passion d'un homme* d'après Pierre Corneille mis en scène par Marie Reverdy, soutenu par le Théâtre Jacques Cœur - Montpellier/Lattes.

Lumières : Emmanuel Gaudillière – Nicolas Crespo

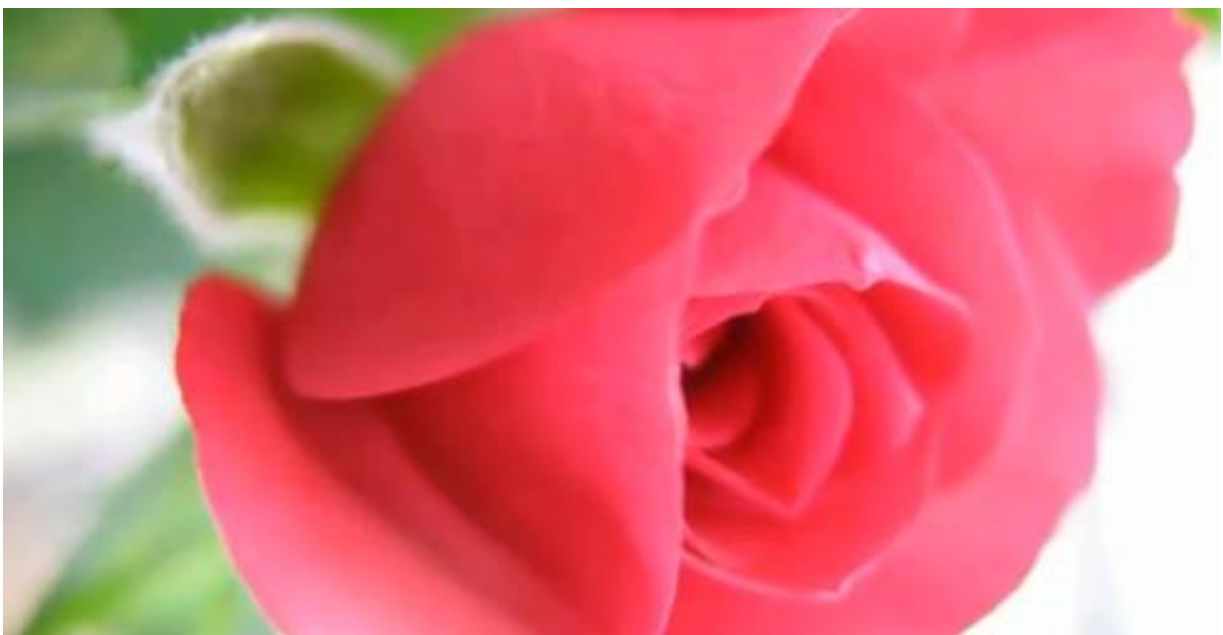
Musiques : Louis XIII, *Tu crois ô beau soleil* (1636) ; Michel Danican Philidor, *Concert donné à Louis XIII en 1627 avec 24 Violons et 12 Grands hautbois* (1627) ; Anonyme, *Passacaglia Libertas* (environ 1610).

Son : Nicolas Crespo

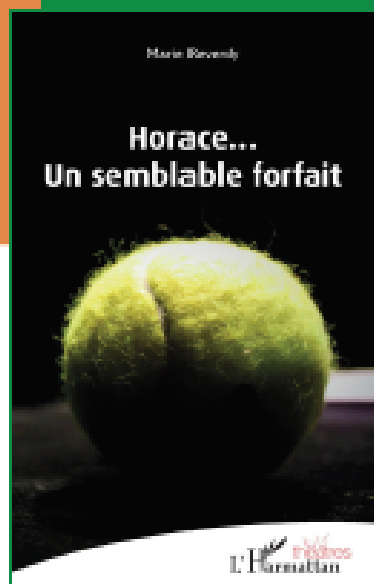
Vidéo : Nicolas Crespo / Fabio Coelho



Extrait de la vidéo de la préparation de Gabriel Moreno, champion de France de boxe thaï 2008, substitutive à la préparation au combat des Horaces et des Curiaces sur la musique *Tu crois ô beau soleil* composée par le roi Louis XIII. Lien vidéo : <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Horace-25672/videos>



Vidéo allégorique de Camille, projetée à la toute fin de la pièce
<https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Horace-25672/>



HORACE...

Un semblant forfait

Marie Reverdy

Cette pièce a été écrite à partir de la tragédie *Horace* de Pierre Corneille, dont le cinquième acte est entièrement dédié au procès d'Horace. Elle entremêle alexandrin classique, langage juridique et prose introspective. Cette pièce interroge notre soif de justice, nos barrières morales, le regard que nous portons aux victimes et le redoutable instant où nous croyons nous reconnaître dans le coupable que nous accusons...

Parution : le 12/10/20
Format : 13.5 x 21.5cm
112 pages
ISBN : 978-2-343-21252-4
12,50 €

Marie Reverdy
est dramaturge. Elle travaille avec plusieurs compagnies de théâtre et de danse, en salle ou en espace public.

Contact
promotion & presse
Joanna Spagnoli
01.40.46.79.29
joanna.spagnoli
@harmattan.fr

Harmattan
Édition - Diffusion
5-7, Rue de l'École
Polytechnique 75005 Paris
commande@harmattan.fr
Tel. : 01 40 46 79 20
Fax : 01 43 25 82 03

Suivre les
Éditions L'Harmattan
www.editions-harmattan.fr



Autour du projet

Le texte *Horace, un semblable forfait*, a été publié aux Editions L'Harmattan en octobre 2020 dans la collection Théâtre(s).

Le projet fera l'objet d'un workshop auprès des étudiants de l'ENSAM (DPEA de Scénographie). Leur travail sera présenté dans le cadre du festival *Novo !* (Théâtre de La Vignette) en avril 2021 et prendra la forme d'une Installation Théâtralisée durant laquelle comédiens et public partageront l'espace de la boîte noire.

Des ateliers d'éloquence autour du procès seront mis en place à la Faculté de Droit de Montpellier (UM), dans l'année universitaire 2020/2021

Le spectacle entre dans le Parcours du Spectateur des étudiant du conservatoire de Montpellier (2021)

Une conférence autour de *Corneille et le Droit : entre dramaturgie et préoccupation politique*, est programmée à la faculté de droit - Université de Montpellier en mars 2021, dans le cadre d'un cycle annuel de conférences autour de « La figure du Juge ».

Une discussion-rencontre-débat avec Rémy Cabrillac et Marie Reverdy autour des problématiques Droit/Dramaturgie, est également envisageable.

Rémy Cabrillac, agrégé des Facultés de droit, est professeur à la Faculté de droit - Université de Montpellier. Auteur de nombreux ouvrages en droit civil, droit comparé et codifications, il a également dirigé la publication d'un Dictionnaire du vocabulaire juridique (Lexisnexis) et d'un ouvrage collectif Libertés et droits fondamentaux (Daloz). Rémy Cabrillac s'intéresse également au caractère esthétique et anthropologique du droit. Il enseigne à ce propos auprès des Masters 2 "Droit Privé Fondamental", à la Faculté de Droit de Montpellier, un module intitulé "Droit et Littérature".

Une première rencontre, intitulée « Faut-il juger Horace, Réponses juridiques et dramaturgiques », a déjà eu lieu le 13 novembre 2019 et a été organisée par la Faculté de Droit, suite à l'invitation de Rémy Cabrillac (Professeur). Elle a été co-animée par Marie Reverdy et Rémy Cabrillac.

Une rencontre autour de la direction d'acteur et de l'outil linguistique qui la sous-tend, pourra être présentée autour de la pièce.

Possibilité de présenter le spectacle en audiodescription à l'attention des aveugles, mal-voyants et amblyopes, en collaboration avec la compagnie La Plaidoirie : cie.laplaidoirie@gmail.com

Contact

Association Moho / association.moho@gmail.com
Marie Reverdy / reverdy.marie@gmail.com / 06 11 35 09 50

